

rassemblement

12 SEPTEMBRE 2026



U6-U7
9H30 - 11H30



U8-U9
14H30 - 16H30



Bar et restauration sucrée



STADE JEAN MÈNAGER, 44350 GUÉRANDE

Contacteur Jade : 07.83.88.55.86

saintaubinguerrande.football@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION



RASSEMBLEMENT DU 12 SEPTEMBRE 2026

U6-U7 : 9H30-11H30

U8-U9 : 14H30H-16H30

-
- NOM DU CLUB :
 - CATÉGORIE :
 - NOMBRE D'ÉQUIPE + LE NIVEAUX (CONFIRMÉ OU DÉBUTANT) :
 - NOM – PRÉNOM DU RESPONSABLE :
 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE :
 - ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE :

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

saintaubinguerande.football@gmail.com ou au 07.83.88.55.86

06 rue du Pradonnais , 44350 Guérande



DÉROULEMENT CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



RASSEMBLEMENT DU 12 SEPTEMBRE 2026

U6-U7 : 9H30-11H30

U8-U9 : 14H30H- 16H30

L'OBJECTIF EST DE PROPOSER UNE VÉRITABLE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE AFIN DE LANCER NOTRE RASSEMBLEMENT DE DÉBUT DE SAISON DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE, FESTIVE ET MÉMORABLE.

CETTE ANIMATION PERMETTRA DE :

- VALORISER LES ENFANTÉES DÈS LEUR ARRIVÉE.
- CRÉER UN EFFET « WAOUH » AUPRÈS DES JOUEURS, ÉDUCATEURS ET FAMILLES.
- DONNER UNE IMAGE DYNAMIQUE DE NOTRE CLUB.
- FAIRE DE CE RASSEMBLEMENT UN ÉVÉNEMENT MARQUANT, DONNANT ENVIE AUX CLUBS DE REVENIR LES SAISONS SUIVANTES.

CONCEPT

CHAQUE ÉQUIPE PARTICIPANTE REPRÉSENTERA UN CLUB PROFESSIONNEL, CHOISI EN AMONT PAR LA ST AUBIN.

CHAQUE ÉQUIPE RECEVRA UNE PANCARTE PORTANT LE NOM DU CLUB PROFESSIONNEL QU'ELLE REPRÉSENTE.

ORGANISATION EN AMONT

AVANT LE DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE, DES FEUILLES PLASTIFIÉES OU DES PANCARTES SERONT DISPOSÉES AFIN D'INDIQUER À CHAQUE ÉQUIPE SON EMPLACEMENT DE RASSEMBLEMENT.

CHAQUE EMPLACEMENT AFFICHERA LE NOM DE L'ÉQUIPE ET DU CLUB PROFESSIONNEL REPRÉSENTÉ. LES ÉDUCATEURS/DIRIGEANTS N'AURONT AINSI QU'À REJOINDRE L'EMPLACEMENT CORRESPONDANT AVEC LEURS JOUEURS.

CETTE ORGANISATION PERMETTRA :

- DE GAGNER DU TEMPS ;
- D'ÉVITER TOUTE CONFUSION ;
- DE FACILITER LE DÉPART DU DÉFILÉ ;
- DE GARANTIR QUE CHAQUE ÉQUIPE DÉFILE DERRIÈRE LA BONNE PANCARTE.

DÉROULEMENT U6-U7

9H30 : DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE

TOUTES LES ÉQUIPES SE REGROUPENT À LEUR EMPLACEMENT AUTOUR DU TERRAIN N°1.

UNE MUSIQUE D'AMBIANCE EST DIFFUSÉE AFIN DE CRÉER UNE VÉRITABLE ATMOSPHÈRE.

AU SIGNAL, LES ÉQUIPES ENTRENT UNE PAR UNE DERRIÈRE LEUR PANCARTE ET EFFECTUENT UN TOUR COMPLET DU TERRAIN.

LES FAMILLES, BÉNÉVOLES ET ÉDUCATEURS SONT INVITÉS À APPLAUDIR LES JOUEURS TOUT AU LONG DU DÉFILÉ.

UNE FOIS LE TOUR DU TERRAIN TERMINÉ, TOUTES LES ÉQUIPES SE RASSEMBLENT SUR LE TERRAIN POUR UNE PHOTO SOUVENIR.

À 9H45, LES ÉQUIPES REJOignent LEURS TERRAINS RESPECTIFS POUR LE DÉBUT DES RENCONTRES.

DÉROULEMENT U8-U9

LE MÊME DÉROULEMENT SERA ORGANISÉ L'APRÈS-MIDI.

14H30 : DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE

- RASSEMBLEMENT DES ÉQUIPES À LEUR EMPLACEMENT.
- DÉFILÉ DERRIÈRE LES PANCARTES.
- TOUR DU TERRAIN N°1.
- PHOTO GÉNÉRALE.

LES PREMIÈRES RENCONTRES DÉBUTERONT À 14H45.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- UNE SONO AVEC MICRO.
- UNE PLAYLIST DE MUSIQUES
- UNE PANCARTE PAR ÉQUIPE AVEC LE NOM DU CLUB PROFESSIONNEL REPRÉSENTÉ.
- DES FEUILLES PLASTIFIÉES OU PANNEAUX DE POSITIONNEMENT AFIN D'INDIQUER L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ÉQUIPE AVANT LE DÉFILÉ.
- UN PHOTOGRAPHE.
- DÉCORATIONS AUX COULEURS DU CLUB.

IDÉES COMPLÉMENTAIRES

- FORMER UNE HAIE D'HONNEUR AVEC LES BÉNÉVOLES POUR ACCUEILLIR LES ÉQUIPES À LA FIN DU DÉFILÉ.
- INSTALLER UNE ARCHE D'ENTRÉE

RÈGLEMENT DU RASSEMBLEMENT

Rassemblement de Début de Saison U6/U7
Samedi 12 septembre 2026 – 9H30 à 11H30
Club de la Saint-Aubin de Guérande

1. Objet du rassemblement

Le Football Club de Saint-Aubin de Guérande est heureux de vous accueillir pour son rassemblement de début de saison U6/U7.

Cette matinée a pour objectif de permettre aux jeunes joueurs de reprendre la saison dans un esprit de plaisir, de découverte, de partage et de fair-play, conformément aux valeurs du Football d'Animation.

Toutes les équipes disputeront le même nombre de rencontres.

Le rassemblement se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, réparti sur deux niveaux :

- Débutants
- Confirmés

Aucun classement officiel ne sera établi.

Chaque enfant recevra une récompense à l'issue du rassemblement.

2. Composition des équipes

- Équipes composées de 4 joueurs.
- Jusqu'à 2 remplaçants par équipe.
- Merci de préciser lors de votre inscription :
 - le nombre d'équipes engagées ;
 - le niveau souhaité (Débutant ou Confirmé).

3. Accueil des équipes

- Accueil des équipes à partir de 9h00.
- Toutes les équipes devront être présentes au plus tard à 9h30.
- À leur arrivée, les éducateurs devront remettre leur feuille de présence au responsable du rassemblement.
- Les joueurs dont la licence n'est pas encore validée sont exceptionnellement autorisés à participer, s'agissant d'un rassemblement de début de saison. Merci de le signaler à l'organisation lors de votre inscription ou à votre arrivée.

Afin d'assurer le bon déroulement de la matinée, nous vous remercions d'éviter tout désistement de dernière minute.

4. Déroulement des rencontres

- Chaque rencontre dure 10 minutes.
- Les matchs s'enchaîneront selon un planning précis avec une rotation de 2 minutes entre chaque rencontre.
- Les équipes devront être prêtes sur leur terrain lors du coup de sifflet afin de respecter les horaires.

Toutes les équipes bénéficieront du même temps de jeu sur l'ensemble de la matinée.



RÈGLEMENT DU RASSEMBLEMENT

RÈGLEMENT SPORTIF

Les rencontres se dérouleront selon les Lois du Jeu du Football à Effectif Réduit en vigueur pour la catégorie U6/U7.

Les principales règles sont les suivantes :

- Matches en 4 contre 4.
- Aucun hors-jeu.
- Les tacles sont strictement interdits.
- Les remplacements sont libres.
- Les touches s'effectuent en conduite de balle ou par une passe au sol.
- La passe au gardien est autorisée.
- Le gardien peut relancer à la main ou au pied, uniquement avec un ballon posé au sol (pas de volée ni de demi-volée).
- La relance protégée sera appliquée conformément aux règles du Football d'Animation.
- Les coups francs seront joués conformément aux règles du Football à Effectif Réduit.
- Les rencontres seront arbitrées par les éducateurs ou dirigeants de chaque équipe, dans un esprit pédagogique et de fair-play.

6. Terrains et matériel

- Les rencontres se dérouleront sur terrain en herbe et/ou terrain synthétique, selon l'organisation de la journée.
- Les matchs seront disputés avec des ballons taille 3.

7. Engagement des équipes

La participation au rassemblement implique l'adhésion pleine et entière aux valeurs du Football d'Animation : respect, plaisir, fair-play et convivialité. Les éducateurs, dirigeants, joueurs, parents et accompagnateurs s'engagent à adopter un comportement exemplaire pendant toute la durée du rassemblement. Les éducateurs veilleront notamment à :

- encourager leurs joueurs dans un esprit positif ;
- respecter les décisions de l'organisation ;
- respecter les équipes adverses, les bénévoles et les installations.

Tout comportement antisportif ou irrespectueux pourra entraîner une intervention de l'organisation, voire l'exclusion de l'équipe concernée.

8. Responsabilité

Le Football Club de Saint-Aubin de Guérande décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels.

9. Acceptation du règlement

L'inscription au rassemblement vaut acceptation du présent règlement. L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation

Nous vous remercions de votre présence et vous souhaitons un excellent rassemblement de début de saison, placé sous le signe du plaisir de jouer, du respect et de la convivialité



RÈGLEMENT DU RASSEMBLEMENT

Rassemblement de Début de saison U8/U9
Samedi 12 septembre 2026 – 14H30 à 16H30
Football Club de Saint-Aubin de Guérande

1. Objet du rassemblement

Le Football Club de Saint-Aubin de Guérande est heureux de vous accueillir pour son rassemblement de début de saison U8/U9, qui se déroulera le samedi 12 septembre 2026 dans l'après-midi.

Cette demi-journée a pour objectif de permettre aux jeunes joueurs de reprendre la saison dans un esprit de plaisir, de découverte, de partage et de fair-play, conformément aux valeurs du Football d'Animation.

Toutes les équipes disputeront le même nombre de rencontres.

Le rassemblement se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, réparti sur deux niveaux :

Débutants

Confirmés

Aucun classement officiel ne sera établi.

Chaque enfant recevra une récompense à l'issue du rassemblement.

2. Composition des équipes

Équipes composées de 5 joueurs (4 joueurs de champ + 1 gardien).

Jusqu'à 2 remplaçants par équipe.

Merci de préciser lors de votre inscription :

le nombre d'équipes engagées,

le niveau souhaité (Débutant ou Confirmé).

3. Accueil des équipes

Accueil des équipes à partir de 14h00.

Toutes les équipes devront être présentes au plus tard à 14h30, heure du début de la cérémonie d'ouverture.

À leur arrivée, les éducateurs devront remettre leur feuille de présence au responsable du rassemblement.

Les joueurs dont la licence n'est pas encore validée sont exceptionnellement autorisés à participer, s'agissant d'un rassemblement de début de saison. Merci de le signaler à l'organisation lors de votre inscription ou à votre arrivée.

Afin de garantir le bon déroulement de l'après-midi, nous vous remercions d'éviter tout désistement de dernière minute.

4. Déroulement des rencontres

Chaque rencontre dure 10 minutes.

Les matchs s'enchaîneront selon un planning précis avec une rotation de 2 minutes entre chaque rencontre.

Les équipes devront être prêtes à entrer sur leur terrain lors du coup de sifflet afin de respecter les horaires.

Toutes les équipes bénéficieront du même temps de jeu sur l'ensemble du rassemblement.



RÈGLEMENT DU RASSEMBLEMENT

RÈGLEMENT SPORTIF

Les rencontres se dérouleront selon les Lois du Jeu du Football à Effectif Réduit en vigueur pour la catégorie U8/U9.

Les principales règles appliquées seront les suivantes :

Matches en 5 contre 5 (4 joueurs de champ + 1 gardien).

Aucun hors-jeu.

Les tacles sont strictement interdits.

Les remplacements sont libres afin de favoriser le temps de jeu de chaque enfant.

Les touches se jouent au pied, avec la possibilité d'effectuer une passe ou une conduite de balle.

Les corners se jouent uniquement au pied, sous la forme d'une passe à un coéquipier.

Les adversaires devront respecter la distance réglementaire lors de toutes les remises en jeu.

La passe au gardien est autorisée.

Le gardien peut relancer à la main ou au pied, avec un ballon posé au sol (volée et demi-volée interdites).

La relance protégée sera appliquée conformément aux règles du Football d'Animation.

Les coups francs seront joués conformément aux Lois du Jeu du Football à Effectif Réduit.

Les rencontres seront arbitrées par les éducateurs ou dirigeants de chaque équipe, dans un esprit pédagogique, de respect et de fair-play.

6. Terrains et matériel

Les rencontres se dérouleront sur terrain en herbe et/ou terrain synthétique, selon l'organisation de la journée.

Les matchs seront disputés avec des ballons taille 3.

7. Engagement des équipes

La participation au rassemblement implique l'adhésion pleine et entière aux valeurs du Football d'Animation : respect, plaisir, fair-play et convivialité.

Les éducateurs, dirigeants, joueurs et accompagnateurs s'engagent à adopter, durant toute la manifestation, un comportement sportif exemplaire, tant sur les terrains qu'en dehors.

Les éducateurs veilleront à encourager leurs joueurs dans un esprit positif, à respecter les décisions des arbitres et de l'organisation, ainsi qu'à faire preuve de respect envers les équipes adverses, les bénévoles, les spectateurs et les installations mises à disposition.

Tout comportement antisportif, irrespectueux ou contraire aux valeurs du football pourra entraîner une intervention de l'organisation, voire l'exclusion de l'équipe concernée.

8. Responsabilité

Le Football Club de Saint-Aubin de Guérande décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels.

9. Acceptation du règlement

L'inscription au rassemblement vaut acceptation du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation.

